

**Personne de contact :**

Henri Krecké  
Secrétaire communal  
henri.krecke@differdange.lu  
Téléphone : 58 77 1 – 1214  
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de  
la Ville de Differdange**

**Objet : convocation à la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 2023**

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023, à 08.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

**Séance publique :**

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Pacte Nature : stratégie pluriannuelle pour la protection de la nature et de l'eau – présentation par une délégation du SICONA – décisions.
- 3) Projets communaux :
  - a) travaux de transformation de l'accès vers les Monuments aux Morts ArcelorMittal avec aménagement d'un parc – plans et devis, article budgétaire 4/838/221313/22002 ;
  - b) Ecole des Filles à Niederkorn : travaux de rénovation, de transformation et de mise en conformité – plans et devis actualisés, article budgétaire 4/910/221311/19034 ;
  - c) aménagement d'un parking écologique Woierwisen (exploitation Servior) – décompte, article budgétaire 4/623/221313/21001.
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers: demande de morcellement de terrains dans la rue des Fours/route de Belvaux à Oberkorn – recours gracieux.
- 5) « Déifferdeng eng Stad hëllëft » : projets et actions soutenus en 2022 – 2<sup>ème</sup> tranche et secours immédiat pour les victimes des séismes en Turquie / Syrie.
- 6) Personnel communal :
  - a) organigramme de la Ville de Differdange – actualisation ;
  - b) texte adapté du règlement interne relatif à l'horaire mobile, au compte épargne-temps et aux congés dans les services de la Ville de Differdange.
- 7) Actes et conventions :
  - a) actes notariés rectificatifs liés à des actes de bail emphytéotique, revente et vente en futur état d'achèvement d'appartements au complexe Gravity Tower et concernant plus particulièrement les conditions de cession à un tiers ainsi que le droit de préemption communal ;

---

Convocation à la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> mars 2023

---

- b) acte notarié concernant l'acquisition de deux garages situés dans la Grand-Rue à Differdange ;
  - c) contrat de bail concernant un local au 1<sup>er</sup> étage du « Markenhaus » à Differdange ;
  - d) contrat de bail concernant un atelier d'artiste à Lasauvage ;
  - e) contrat de bail concernant une maison unifamiliale dans la rue St.-Paul à Niederkorn ;
  - f) contrat de bail et d'exploitation hôtelière des gîtes touristiques du « Minett-Trail » ;
  - g) convention Club Senior « Prënzeberg » pour l'exercice 2023 ;
  - h) convention de mise à disposition d'un logement à l'Office social de Differdange ;
  - i) convention de mise à disposition d'un logement situé au n° 1 rue du Parc Gerlache à Differdange ;
  - j) convention-type portant sur la mise à disposition de surfaces de stockage aux associations locales au hangar situé dans la rue Woiwer n° 350 ;
  - k) contrat de bail d'un local commercial situé au n° 4 de la Place du Marché à Differdange et crédit spécial et offre de prix rattachés pour des travaux de rénovation inscrits à l'article budgétaire 4/132/221312/22028.
- 8) Règlements communaux :
- a) modification du règlement de circulation ;
  - b) règlement d'ordre interne portant sur l'utilisation du « hangar » au 1535° Creative Hub ;
  - c) règlements temporaires de circulation.
- 9) Changements au sein des commissions consultatives
- 10) Questions des conseillers communaux, dont celles transmises par écrit par M. Eric Weirich.

Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : augmentation de tâche d'une assistante sociale – avis.
- 2) Personnel communal :
  - a) nomination d'un employé communal carrière B1 éducatif et psycho-social pour les besoins du service scolaire ;
  - b) nomination d'un employé communal B1 technique pour les besoins du service informatique.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ  
  
Secrétaire communal

Christiane BRASSEL-RAUSCH  
  
Bourgmestre